



## BUDGET 2026-2027 PRINCIPES DIRECTEURS

Dans le cadre de la préparation des budgets de fonctionnement des trois campus de l'Université de Moncton pour l'année financière 2026-2027, la direction souhaite assurer la pérennité financière de l'établissement en visant un équilibre budgétaire aussi rapproché que possible pour ses opérations régulières. Cette démarche tient compte des réalités socio-économiques, notamment les variations des inscriptions, les politiques fédérales en matière d'immigration et la hausse des coûts d'exploitation.

Le budget doit également respecter, entre autres, les principes suivants :

1. **Prioriser l'enseignement et la recherche-développement-création-innovation** qui contribuent directement au rayonnement et à l'évolution de l'Université et de nos communautés;
2. **Prévoir des investissements stratégiques** pour soutenir le développement de nos trois campus, notamment les projets alignés avec le plan opérationnel institutionnel de la Stratégie *Cap sur l'avenir 2023-2028*;
3. **Prévoir des investissements** afin de moderniser les infrastructures ainsi qu'améliorer le milieu de vie et l'expérience étudiante.